



La Communauté de Communes de l'île de Ré recrute

Animateur du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA)

**Cadre d'emplois de catégorie A ou B
de la filière technique**

Contrat à Durée Déterminée de 3 ans

La communauté de communes de l'île de Ré, composée de 10 communes est un territoire insulaire particulièrement attractif et possède des zones humides d'importance internationale d'une superficie de 4 452 hectares labellisées RAMSAR depuis 2003 : les marais du Fier d'Ars.

Ces zones humides présentent un potentiel écologique remarquable. Les classements à des fins de préservation de la biodiversité concernent ainsi la quasi-totalité de la surface des marais.

Elles constituent également une richesse économique de par ses activités (saliculture, ostréiculture...) qu'il convient de préserver en maintenant un bon fonctionnement hydraulique des chenaux.

Aussi, l'île de Ré place ses zones humides au cœur de ses préoccupations et s'engage depuis de nombreuses années à mener une politique environnementale exemplaire.

Ainsi, la communauté de communes a lancé en 2022 son second Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) afin de poursuivre la dynamique de restauration engagée et mettre en œuvre une politique de gestion des marais et de leurs ouvrages pérennes, afin de préserver leur biodiversité, leurs paysages, ainsi que les activités économiques et de loisirs traditionnelles qui s'y développent.

Placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice du service Protection du Littoral au sein du pôle Aménagement du territoire, l'animateur du CTMA aura pour missions principales :

1. Conduite, coordination et animation du contrat territorial

- Lancement, mise en œuvre et suivi des actions,
- Pilotage des actions sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité,
- Rédaction de pièces techniques de marchés publics, analyse d'offres,
- Suivi administratif, technique et financier du contrat,
- Animation des réunions (comités techniques, comités de pilotage, comités de marais) et coordination des différents intervenants,
- Animer et développer les partenariats avec l'Agence de l'Eau, le Conseil Départemental et la Région et assurer le travail collaboratif avec les services Environnement et Patrimoine de la Communauté de communes
- Montage des dossiers de subvention et sollicitation des versements,
- Travail collaboratif avec le syndicat de marais du territoire qui réalise des travaux sur les chenaux et les espèces exotiques envahissantes végétales et animales,
- Suivi des travaux réalisés par le syndicat de marais,
- Inspections de terrain,
- Rédactions de notes, documents contractuels en lien avec le service juridique, comptes rendus, délibérations en lien avec le contrat
- Suivi, évaluation et bilan du contrat territorial (Bilan à 3 ans en 2024)
- Participer aux dispositifs de communication du contrat territorial

2. Participation au suivi des projets de service en lien avec les marais

- Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- Travaux sur les ouvrages hydrauliques

3. Participation aux astreintes du service en cas d'alerte submersion

Compétences recherchées :

- Formation équivalente ou supérieure à Bac+2 (DUT, BTS...) à Bac + 5 dans le domaine de l'aménagement du territoire (géographie, géomorphologie côtière, hydrologie, dynamique sédimentaire...) ou de la gestion des milieux aquatiques avec des connaissances en marais salés rétro-littoraux
- Première expérience appréciée dans le domaine d'activités
- Compétences techniques en matière de fonctionnement des écosystèmes aquatiques, de gestion et restauration des marais
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des partenaires territoriaux
- Capacités d'animation de réunion et de gestion de projets à acteurs multiples
- Capacités à travailler en équipe et qualités relationnelles
- Capacités d'organisation, de rigueur, de recherches, d'informations et d'analyses
- Capacité d'initiative, autonome
- Compétences en communication écrite et orale et bonnes aptitudes rédactionnelles
- Maîtrise des outils informatiques (Microsoft Office) et connaissances en utilisation des outils SIG

Conditions du poste :

- ✓ Cadre d'emploi de la catégorie A ou B de la filière technique
- ✓ Poste à temps complet
- ✓ Possibilité de réunions/événements en soirée
- ✓ Astreintes en cas de risque submersion
- ✓ Déplacements sur le territoire et en Charente-Maritime
- ✓ Permis A et/ou B
- ✓ Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + avantages CNAS
- ✓ Télétravail possible.

Adresser lettre de motivation + CV à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'île de Ré – 3 rue Père Ignace – 17410 SAINT MARTIN DE RE,

ou par courriel : recrutement@cc-iledere.fr au plus tard le 24 Mai 2024.

Poste à pourvoir dès que possible

Renseignements sur les missions : Mme Emilie TIRARD 06 24 67 09 59 / emilie.tirard@cc-iledere.fr